

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 février 2017

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer et diviser un immeuble mixte (horeca et 1 logement) en un immeuble comprenant 3 logements, démolir et reconstruire une véranda, modifier des châssis en façade avant de l'immeuble situé avenue Prekelinden, 72.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de modification de permis d'urbanisme.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que le bâtiment se situe à proximité immédiate d'une zone d'intérêt culturel, historique et d'embellissement et entre deux zones de protection, respectivement de l'Eglise Saint-Henri et des peintures publicitaires murales "Sano & l'Alsacienne". De plus, le bâtiment est enregistré dans l'inventaire du patrimoine architectural de la Région Bruxelles-Capitale (identifiant n° 29767).

Dans ce cadre, il nous semble essentiel que la Commission de Concertation porte une attention particulière aux changements de châssis prévus.

En outre, la demande vise aussi des modifications à l'intérieur du bâtiment, nous demandons à la Commission de Concertation de s'assurer qu'aucun élément de petit patrimoine ne puisse être endommagé lors de ces travaux.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Coordinateur.